

COMMUNE DE CANOHÈS	COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 FÉVRIER 2017
---------------------------	---

L'an deux mille dix-sept et le vendredi dix février, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

Membres présents : MMES et MM. CHAMBON – CASAS - SOLER - ALENDA – COLL TRILLES - QUINTA - ESCUDER - FOURCADE - BERMOND - VERNET - LOMPECH LANGLAIS - HERRERA – DEMALET - JUSTAFRE - FRANCO - CLIMACO

Pouvoirs : M. MEDINILLA à L.BERMOND – N. GONZALEZ ALVAREZ à J. CASAS V.COPIN à A.SOLER - C.GENESTIER à ML. ALENDA – JC. GODARD à C.COLL E.OURADOU à G.TRILLES - A. TROUCHE à T. JUSTAFRE - L.BOSQ à JL.FRANCO

Absent : V. LEGROUX.

Secrétaire de séance : Madame Hélène LOMPECH

Sans observations, les procès-verbaux du 15 novembre 2016 et du 16 décembre 2016 ont été adoptés à l'unanimité.

DÉCISIONS DU MAIRE :

2016-107 : Signature d'une convention avec l'Association Omnium Catalunya Nord (OCN) et la commune de Canohès pour des cours de catalan.

2016-108 : Signature d'un contrat pack assurances services plus avec la Société Repro Système pour les photocopieurs de l'hôtel de ville.

2016-109 : Autorisation de la SPL Perpignan Méditerranée à signer un contrat de travaux n°20-145347 avec Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux pour le branchement des eaux usées avenue des massaguères de la restauration scolaire et de l'école primaire Julien Panchot dans le cadre du réaménagement du groupe scolaire.

2017-01 : Signature d'un contrat pack fournitures service avec la Société Repro Système pour le photocopieur Kyocera 3551 ci couleur (2^{ème} étage) de l'hôtel de ville. (annule et remplace décision n° 2016-103)

2017-02 : Signature d'un contrat pack fournitures service avec la Société Repro Système pour le photocopieur Develop ineo+ 360 couleur (RDC) de l'hôtel de ville. (annule et remplace décision n°2016-104)

2017-03 : Signature d'une convention pour la mise à disposition des Apprentis - CAP fleuriste – du CFA Agricole des Pyrénées-Orientales dans le cadre de la décoration de la salle Nougaro pour la présentation des vœux à la population avec l'EPLFPA Perpignan

Roussillon pour le CFA Agricole des Pyrénées –Orientales.

2017-04 : Signature d'un contrat d'engagement avec l'Orchestre « Eclats de Rêve » pour le spectacle revue cabaret du 11 janvier 2017 a la salle Claude Nougaro.

2017-05 : Signature d'un accord de prolongation de délai avec la Société Eurisk, chargée par Elite Insurance Company d'une mission d'expertise des dommages-ouvrage dans le cadre du sinistre de l'hôtel de ville de Canohès.

2017-06 : Signature d'un contrat d'engagement avec Nicole Louvière pour l'organisation d'un spectacle pour enfants « Pilule et André de Vera » le samedi 04 février 2017.

2017-07 : Signature d'un contrat de maintenance avec la Société ATEL pour l'entretien par des visites périodiques des groupes extérieures, des unités intérieures et de splits des sites suivants : hôtel de ville, mairie annexe, ram, crèche « El Niu », ateliers municipaux, restaurant scolaire, annexe maternelle, PIJ et maison Domengé.

2017-08 : Signature d'un contrat de maintenance avec la Société ATEL pour l'entretien des installations de production de chauffage de la maison de la petite enfance « El Niu ».

2017-09 : Signature d'un contrat de dératisation et lutte intégrée contre les macros nuisibles avec la Société ECOLAB PEST FRANCE sur 3 sites : ravins, berges et avaloirs de la commune, cantine scolaire et crèche « El Niu ».

2017-10 : Signature d'une convention de mise à disposition d'une salle polyvalente entre la commune de Villeneuve de la Raho et la commune de Canohès pour le spectacle du périscolaire le samedi 24 juin 2017.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 10 février 2017

DELIB 2017-01 : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE LOISIRS AUPRÈS DE LA RÉGION OCCITANIE – PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE, DIRECTION DES SPORTS

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de loisirs, pour la réalisation d'un stade multisport d'un montant de travaux HT de 95 399,75 € auprès de la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, Direction des Sports,

D'ADOPTER le plan de financement,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention auprès de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée d'un montant la plus élevée possible,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives afférentes à cette délibération,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-01/01 : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE LOISIRS AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de loisirs, pour la réalisation de la phase 1 – aire de jeux pour enfants, auprès de Monsieur le Député Jacques CRESTA au titre de la réserve parlementaire

D'ADOPTER le plan de financement,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès

de Monsieur le Député Jacques CRESTA, d'un montant le plus élevé possible,
D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives afférentes à cette délibération,
DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-01/02 : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE LOISIRS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU TITRE DE L'AIDE A L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL (AIT)

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de loisirs, pour la réalisation de la phase 1, stade multisport et aire de jeux pour enfants, auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial (A.I.T),

D'ADOPTER le plan de financement,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial (A.I.T), d'un montant la plus élevée possible,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives afférentes à cette délibération,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-01/03 : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE LOISIRS AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) AUPRÈS DE L'ETAT

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de loisirs, pour la réalisation de la phase 1 – stade multisport et aire de jeux pour enfants, auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2017 (DETR),

D'ADOPTER le plan de financement,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR 2017, d'un montant la plus élevée possible,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives afférentes à cette délibération,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-01/04 : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE LOISIRS AU TITRE DES FONDS EUROPÉENS DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE RÉGIONAL (FEDER) AUPRÈS DE LA RÉGION

OCCITANIE – PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de loisirs pour la réalisation de la phase 1 – stade multisport et aire de jeux pour enfants auprès de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée au titre du Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER),

D'ADOPTER le plan de financement,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention auprès de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée au titre du Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER), d'un montant la plus élevée possible,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives afférentes à cette délibération,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-02 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - PHASE 2 – AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) AUPRÈS DE L'ÉTAT

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention dans le cadre des travaux d'aménagement et d'extension des groupes scolaires – phase 2, auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2017 (DSIL), pour un montant de travaux de 827 693 € HT,

D'ADOPTER le plan de financement,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2017, d'un montant la plus élevée possible,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives afférentes à cette délibération,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2017 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-03 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les propositions de Monsieur le Maire reprises dans le tableau,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2017.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-04 : ACTUALISATION DES TARIFS DE LA RÉGIE SENIORS

Le Conseil Municipal décide :

DE FIXER la participation des seniors aux thés dansants à 10 € comme proposé par Monsieur le Maire,

DE DIRE que les sommes correspondantes seront recouvrées à l'article 7066 de la section de fonctionnement,

DE DIRE que les crédits sont ouverts au budget 2017 et suivants,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-05 : CESSIION FONCIÈRE D'UNE PARTIE DES PARCELLES AL 17, 23 ET 25 SITUÉES RUE DU MOULIN POUR LA RÉALISATION D'UN PÔLE GÉRONTOLOGIQUE

Le Conseil Municipal décide :

D'AUTORISER la vente par la commune au groupe associatif ACPPA « Accueil et Confort pour Personnes Agées », des parcelles cadastrées AL17, 23 et 25 telles que présentées au plan annexé, pour une superficie de 7 880 m²,

DE DIRE que ces parcelles seront cédées au prix de 40 € du m²,

DE PRÉCISER que Maître GOUVERNAIRE, Notaire à Millas, sera en charge de la rédaction des actes notariés, dont les frais d'enregistrement et autres seront acquittés intégralement par les futurs acquéreurs,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes de cession et tout document afférent à ce dossier,

DE DIRE que les recettes seront inscrites au BP 2017.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-06 : SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes des deux conventions de servitudes portant sur les parcelles AL 23 et AP 2 entre ENEDIS et la Commune,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-07 : DÉNOMINATION DES RUES DU LOTISSEMENT « LA COBA »

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la proposition de dénomination de la nouvelle rue du lotissement « La Coba » faite par Monsieur le Maire,

DE DÉCIDER que les panneaux de rues ainsi que le numérotage des maisons seront mis en place par l'aménageur,

DE DIRE que cette délibération fera l'objet d'une communication aux services fiscaux en application du décret du 19.12.1994 ainsi qu'aux différentes administrations concernées.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

DELIB 2017-08 : CONVENTION DE REVERSEMENT DU PRODUIT DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PERÇU SUR L'EXERCICE 2016 PAR LA COMMUNE DE CANOHÈS A PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE (PMMCU)

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention de reversement du produit des redevances d'occupation du domaine public pour l'exercice 2016 entre PMMCU et la commune,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits de dépenses sont inscrits au budget 2016 et suivant.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET UNE ABSTENTION (Mme Martine CLIMACO).

DELIB 2017-09 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DU 05 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts (CLET) de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine en date du 05 décembre 2016,

DE DIRE que le dossier est tenu à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture auprès du secrétariat.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET UNE ABSTENTION (Mme Martine CLIMACO).

AFFAIRES DIVERSES

[Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

Jean-Louis CHAMBON